



Lou Pichoun Roquier

BULLETIN MUNICIPAL

n°2 - Mai 2009



*Sous cette délicatesse
se cache une vigueur
exceptionnelle*



Le mot du Maire

La phase d'apprentissage est maintenant passée. Les ajustements au niveau de l'équipe municipale sont terminés. Le compte administratif et le compte de gestion 2008 sont validés et votés. Le budget 2009 est à l'équilibre, sincère et voté. Les deux points importants du premier trimestre sont donc derrière nous.

Cela fait déjà plus d'un an que vous nous avez confié la responsabilité de la gestion de la commune.

En ce qui me concerne, elle est passée si vite que parfois je me demande si je n'ai pas sauté de 2007 à 2009.

Que de travail accompli en un an ; le plus frustrant est peut-être que ce travail de fond ne soit pas autant visible à vos yeux que nous le souhaiterions. Pour autant il a été nécessaire. Même s'il reste encore des marges d'amélioration, le plus gros est fait.

Pensons maintenant à l'été. Le Comité des fêtes nous a encore concocté toute une série de manifestations conviviales auxquelles je souhaiterais tant que la majorité des Roquiers participent. Elles sont un temps de bonne humeur, de rencontres et d'échanges qui assurent un fort lien social intergénérationnel. Ce lien est un ciment solide que nous devons à tout prix préserver, voire développer.

À commencer par la fête des voisins le 26 Mai. L'année dernière cette manifestation a été un véritable succès et, si j'en juge par le nombre de personnes qui m'en parlent, cette année devrait être encore plus réussie.

Ne pas oublier le concert de rock gratuit le 29 Août à l'espace René Aufran.

Dans quelques semaines nous allons être appelés à voter pour le parlement Européen. Certes cette institution peut nous paraître lointaine voire nébuleuse. Cependant il nous faut penser à la construction Européenne et les retombées qui en découleront pour nous et nos enfants dans les années à venir.

Il nous arrive de nous insurger quand l'Europe s'occupe de la taille des bananes et de l'emballage de nos fromages, mais au-delà de ces caricatures, un vrai travail d'harmonisation est en cours et si nous voulons être des acteurs de cette construction, nous devons envoyer au parlement les personnes qui représentent au mieux nos idées.

Enfin, l'Europe est le meilleur garant de la paix entre les peuples qui la composent.

Aussi, je fais appel à votre sens citoyen et vous invite à venir voter le dimanche 7 juin. A cette occasion, j'aurais plaisir à vous rencontrer et à dialoguer avec vous sur les sujets qui nous préoccupent ou vous tiennent à cœur.

La Roquebrussannement vôtre,
Michel Gros

Infos Mairie



➤ Rectifications :

Suite à l'annonce parue dans le Pichoun Roquier N°1, il n'y aura pas de déménagement des bureaux de la Police Municipale ainsi que celui des Associations.

Vous pourrez par contre vous apercevoir que le bureau des Associations et du Service Communication ont pris un aspect de jeunesse, en effet des nouvelles couleurs ornent les murs avec un nouveau mobilier et surtout un **point info jeunesse**, qui mettra à la disposition des jeunes, deux ordinateurs avec accès à internet ainsi que de la documentation les concernant.

➤ Co-voiturage à La Roquebrussanne:

Création d'un forum en parallèle au site de La Roquebrussanne, dont voici l'adresse : <http://forum.laroquebrussanne.fr/>

➤ Téléphones utiles :

Mairie : 04 94 37 00 90

Local Police Municipale : 04 94 04 85 01

• M. Miles (Garde municipal) : 06 80 32 09 57

• M. Siméon (Garde champêtre) : 06 79 55 57 06

➤ Site internet www.laroquebrussanne.fr

➤ Nouveaux résidents :

Comme annoncé dans le précédent bulletin, la cérémonie d'accueil et de présentation, entre les élus et les nouveaux résidents, sera organisée en Mairie le :

19 septembre 2009 à partir de 17 heures.

N'oubliez pas de vous faire inscrire, soit par courrier adressé à la Mairie soit directement auprès du secrétariat



2

Mais que font les Services Techniques ?

En fait ils sont partout. En plus de l'entretien courant, ils ont réalisés des travaux en régie ou en partenariat avec des entreprises privées, le SIVU et le SIVED.

Parmi les plus importants :

- 1) **Liaison assainissement eaux usées entre l'ancienne et la nouvelle station d'épuration (STEP)**
Ces travaux ont pu être réalisés grâce à l'autorisation de passage du propriétaire du terrain traversé Monsieur GUARINOS que nous remercions pour sa compréhension. Ainsi le réseau eaux usées est conforme et les dernières propriétés non encore raccordées à la nouvelle station d'épuration le sont maintenant. L'ancienne a pu être démolie éliminant un point dangereux.
- 2) **Rénovation et mise aux normes d'un appartement communal n°1, rue des Cloches**, en partenariat avec une entreprise privée.
- 3) **Création d'un bureau au service technique** permettant ainsi la réception du public, en régie municipale.
- 4) **Création d'un « point jeune » et rénovation du bureau des associations**, en régie municipale.
- 5) **Mise en conformité de tous les bâtiments communaux au niveau de la sécurité incendie**, en partenariat avec une entreprise privée.
- 6) **Élagage des arbres sur le versant sud de la chapelle Notre Dame** permettant une vue imprenable sur la plaine, en partenariat avec le SIVU
- 7) **Recherche de fuites sur le réseau AEP** (alimentation en eau potable) en partenariat avec une entreprise privée
- 8) **Une zone test de ramassage des ordures ménagères en bac individuel vert et jaune à été instaurée** (Molières, route de Cuers) concernant 70 propriétés, en partenariat avec le SIVED
- 9) **Pose de ralentisseurs aux entrées nord et sud du village**, en partenariat avec une entreprise privée.



S.I.V.E.D

Nous avons reçu le classement des communes faisant partie du SIVED par rapport au tri (voir ci-dessous). Inutile de se voiler la face : il n'est pas bon pour La Roquebrussanne. Sans être les plus mauvais élèves, nous ne sommes pas non plus les meilleurs.

Aussi, il est important que nous améliorions notre situation. Cela passe indiscutablement par des efforts au quotidien quant au tri sélectif. Il faut savoir que 80% de nos déchets sont enfouis car pas suffisamment triés et donc non valorisés. A ce rythme, le Centre d'Enfouissement Technique (CET) du Balancan va vite arriver à saturation.

Que va-t-il se passer alors ? Il va falloir trouver un autre site de stockage ou bien un site pour un incinérateur, et certainement les deux. Bien entendu, aucune commune ne souhaite accueillir ce genre d'installation. Pour autant, nous ne sommes pas à l'abri. J'en veux pour preuve ce qui a failli se passer à Mazaugues.

Même si nous n'avons pas été directement concernés par l'implantation d'un CET sur notre commune qu'en sera-t-il demain ?

Cette situation n'est pas inéluctable !

Il est de notre responsabilité à tous de réduire au maximum le tonnage des déchets non valorisés.

Nous pouvons, avec un petit effort, diviser par 3 ce tonnage, grâce au tri sélectif bien sûr, mais aussi à la source : en choisissant des produits en emballages réduits et recyclables et, lorsque cela est possible, en utilisant le compostage.

Alors, aidez-nous à faire remonter notre commune au plus haut niveau dans le classement établi par le SIVED et devenons ainsi le modèle qui servira d'exemple aux autres pour l'avenir de nos enfants.

Le Maire

Classement des communes pour la collecte sélective (prise en compte de la population, 1^{er} janvier 2009, pour toutes les communes)

EMBALLAGES MÉNAGERS		JOURNAUX, MAGAZINES *		VERRE *	
1	Vins sur Caramy	1	Chateaufort	1	Chateaufort
2	Brignoles	2	Mazaugues	2	Correns
3	Néoules	3	Vins sur Caramy	3	La Celle
4	Correns	4	Correns	4	Vins sur Caramy
5	Camps la Source	5	Rocbaron	5	Mazaugues
6	Chateaufort	6	Garéoult	6	Rocbaron
7	La Celle	7	La Celle	7	Garéoult
8	Méoules	8	La Roquebrussanne	8	Néoules
9	La Roquebrussanne	9	Brignoles	9	Le Val
10	Tourves	10	Le Val	10	La Roquebrussanne
11	Mazaugues	11	Camps la Source	11	Camps la Source
12	Garéoult	12	Néoules	12	Méoules
13	Rocbaron	13	Méoules	13	Brignoles
14	Le Val	14	Tourve	14	Tourves

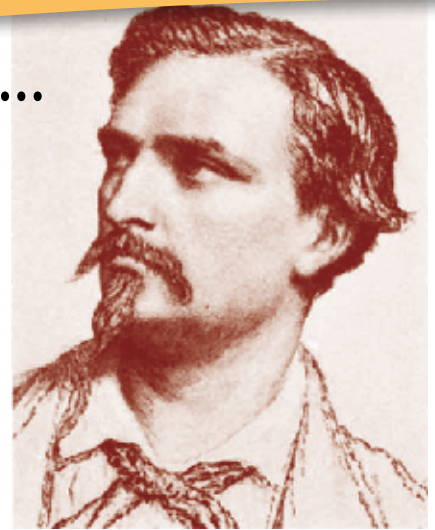
* Sans les apports dans les Espaces tris



Un peu d'histoire ...

► 150^e anniversaire de la parution de "Mireille de Frédéric Mistral"

Du dimanche 14 juin au vendredi 31 juillet LA ROQUEBRUSSANNE
Exposition de différentes éditions de "Mireio", livres, études sur le chef d'œuvre,
commentaires, photos, commentée par Jenny et Henry Martin
N°17, rue du Portail
Sur rendez-vous au 04 94 86 92 64



► À la recherche du temps passé de notre commune

En 1707, La Roquebrussanne est pillée par les Austro-Sarde. La France et l'Espagne doivent faire face aux Austro-Savoyard sur terre et aux Anglo-Hollandais sur mer.

A cette période, la guerre de succession d'Espagne vient de commencer alors que le Portugal et le Duc de Savoie rejoignent la coalition. En 1707, la perte de la bataille de Turin ouvre la frontière des Alpes aux armées. Le var est particulièrement visé et surtout la ville de Toulon (le fort St Louis fut rendu célèbre par sa résistance aux troupes Austro-Sarde).

"Des commandos sont envoyés à des lieues à la ronde, ils remontent la vallée du Gapeau". Ces bandes de voleurs et pillards armés sèment la terreur dans les villages. Les habitants sont obligés de se réfugier dans les bois.

À Belgentier par exemple, les villageois sont nourris par les religieux de la Chartreuse de Montrieux pendant que le village était mis à sac.

Les malfaiteurs font une halte à Méounes avant de poursuivre leur route sur La Roquebrussanne.

Arrivés dans notre commune, ils trouvent le village à peu près désert et les granges vides. Les Roquiers se sont repliés sur les hauteurs de La Loube emmenant avec eux les provisions et les animaux. Les pillards ne peuvent assurer leur subsistance; très contrarié, le colonel de l'époque ordonna pillages, saccages et incendies.

Une partie des archives de la commune sont détruites.

Les quelques habitants héroïques qui sont restés dans le village tentent de s'opposer à cette dévastation, puis se replient sur les hauteurs de la Loube et sont témoins d'un immense brasier.

Après ces terribles mois, les Roquiers aspirent à retrouver la douceur de vivre provençale. Mais "les années douleurs continuent".

Deux ans plus tard, les plus grands froids s'abattent sur la Provence, l'agriculture souffre terriblement, les oliviers et les vignes gèlent. Le froid est si rigoureux qu'on ne peut sortir des maisons et qu'il faut rester chez soi couché; les fenêtres closes, la lampe et le feu allumés, même le jour. Les animaux meurent dans les étables et les bergeries ainsi que les animaux sauvages dans les campagnes.

Ces intempéries durent jusqu'à la fin du mois de mars. Tous les éléments d'une crise profonde sont réunis.

Puis quelques années plus tard, le village allait être durement frappé par la peste en 1720. Nous en parlerons sur un prochain bulletin.

Malheureusement, ce froid n'a pas été le dernier à sévir sur la Roquebrussanne, dans les années 1956 la commune a subi un grand gel, amandiers, oliviers périssent.

Le village est isolé par un mur de neige. Les villageois pétrissent leurs pains à la maison et le faisait cuire au feu de bois.



Manifestations de juin à septembre 2009

La Roquebrussanne
Tel/fax 04 94 86 82 11

Ces manifestations prévues sur notre commune durant 2009 collectées par l'Office de Tourisme n'engage pas la responsabilité de celle-ci en cas d'erreurs ou de modifications.

Du lundi 1^{er} juin au mardi 30 juin

• **EXPOSITION PATRIMONIALE**
de Colette MALAUSSE

- Costumes relatifs à la vie rurale d'Antan (1830)

- Costumes des petits métiers de 1900 à 1930 du bord de mer jusqu'en Provence Verte

• **PEINTURES**

de Claude MAGNAN : patrimoine
Marseillais à l'époque 1900

Moulin à huile

Renseignements au 04 94 86 82 11

Madeleine Barale
Agent d'accueil de l'office du tourisme



Le village en fête 10,11,12,13,14 juillet 2009

Soirées dansantes et attractions diverses

Vendredi 10 juillet -22 h

Ouverture de la fête avec déambulation de rue. Apéritif offert à la population devant l'Hôtel de ville. Bal jeune "effets spéciaux" avec Stella Événementiel, place de la Loube

Samedi 11 juillet

- 15 h Courses de brouettes décorées, place de la Loube (*Inscriptions début juin au Tabac Presse*).
- 20 h Soupe au pistou, place des Marronniers
- 22 h Bal tout public "Les Coureurs d'Océan", place de La Loube

Dimanche 12 juillet - 16 h

Loto de l'été, cour des anciennes écoles
- 19 h Apéritif concert avec spectacle Gospel, Bar des Sports
- 22h Revue cabaret suivi d'une soirée DJ : "Stella événementiel", place de La Loube

Lundi 13 juillet - 22 h

Feu d'artifice organisé par le Comité des fêtes Esplanade Maison René Autran, puis animation DJ, place de La Loube

Mardi 14 juillet

- 12 h Apéritif offert par la municipalité, place de la Loube
- 13 h "Aïoli monstre" ambiance musicale avec l'orchestre Musicalys,



place de la Loube (*Inscription à la presse*)

- 22 h Bal musette ouvert à tous

**Renseignements : 06 98 89 15 80
ou 06 26 76 41 78 ou bien 06 82 01 35 25**

Le comité des fêtes de La Roquebrussanne ne saurait être responsable en cas de modification de ce programme.

Prochaines manifestations

Lundi 1^{er} juin

PELERINAGE NOTRE DAME

De l'église St Sauveur à N.D d'Inspiration
Messe 10h30

Après la messe, pique nique devant la chapelle
Renseignements au 06 76 74 90

Samedi 6 et Dimanche 7 juin

EXPOSITION DE PEINTURE

"TERRE, TERRAIN, TERRITOIRE"

Jardin d'Élie, chemin des Baumes
Renseignements au 09 94 86 90 28

Dimanche 7 juin

LOTO PAROISSIAL

Cour de l'ancienne école primaire
Animations toute la journée
Renseignements au 06 86 76 74 90

Dimanche 14 juin

JOURNÉE DU PATRIMOINE DE PAYS

Découverte sur notre culture locale
Demander le programme à l'O.T.
Renseignements au 04 94 86 82 11

Samedi 20 juin

EXPOSITION VÉHICULES ANCIENS

Toute la journée, place de la Loube
12h, repas cour des anciennes écoles
06 98 89 15 80, 06 26 76 41 78, 06 82 01 35 25

Samedi 20 juin

AMBIANCE DJ EN SOIREE

Petite restauration (grillades, buvette)
Cour des anciennes écoles
Renseignements au 06 98 89 15 80

Dimanche 21 juin

FÊTE DE LA MUSIQUE AU JARDIN

14h à 18h - Jardin d'Élie, chemin des Baumes
Renseignements au 04 94 86 90 28

Du mercredi 1^{er} juillet au vendredi 31 juillet

ÉMAUX, SCULPTURE ET PEINTURE de MYRTO MAYA

Travail uniquement à la main (tradition Inca)
Moulin à huile
Renseignements au 04 94 86 82 11

Du samedi 1^{er} août au lundi 31 août

EXPOSITION DE PEINTURE

Alain LATOUR DAUDIN

Moulin à huile
Renseignements au 04 94 86 82 11

Dimanche 2 août

GRENIER DANS LA RUE

Grand déballage rues et places du village
Toute la journée
Restauration rapide, cour des anciennes écoles
Tél : 06 98 89 15 80 , 06 26 76 41 78

Jeudi 6 août

PROMENADE NOCTURNE AU JARDIN

Jardin d'Élie, chemin des Baumes
Renseignements au 09 94 86 90 28

Samedi 15 août

MACARONADE

Place des Marronniers à 19h
Ambiance musicale et bal
06 98 89 15 80, 06 26 76 41 78 , 06 82 01 35 25

Mardi 25 août

FÊTE DE LA SAINT LOUIS

Messe à 17h suivie du verre de l'amitié
Chapelle des Molières
Rencontre autour d'un repas traditionnel
19h Maison René Autran
Renseignements au 04 94 04 92 33 (presbytère)

Samedi 29 août

CONCERT ROCK

18h30, Espace René Autran
Petite restauration sur place
Renseignements au 06 98 89 15 80

Du mardi 1er au mercredi 30 septembre

EXPOSITION DE PHOTOS

Luc VERNEY "double vision"
Renseignements au 04 94 86 82 11

Dimanche 6 septembre

FORUM DES ASSOCIATIONS/FÊTE DU SPORT

Maison René Autran
Demander le programme au bureau des associations
Renseignements au 04 94 86 87 57



Nouveau !

AMMAC

“Association de Marins et Marins Anciens Combattants” de Forcalqueiret et du Val d’Issole

Les personnes, désireuses d’EMBARQUER sur le BATEAU de l’AMITIE. Qu’elles soient homme ou femme, quel que soit leur grade. Qu’elles soient retraitées, encore en activité ou ayant simplement fait leur service militaire dans la marine ; sont priées de se faire connaître auprès de :

M. Jean VISE (Président)

Tél/ 06.80.92.53.20

mail : jean.vise@orange.fr

Ou de :

M. André LAHURE (Trésorier)

Tél : 04.94.78.51.87

mail : lahure.andre@wanadoo.fr

Et comme nous disons dans la Marine
“à bord tous unis”

► Fête des Écoles

Vendredi 19 juin

Fête de fin d’année, école maternelle à 17h

Vendredi 26 juin

Fête de fin d’année, école élémentaire

► C'est l'été, prenez le temps de lire !



La médiathèque municipale est ouverte du 1^{er} juillet au 31 août, les mardi, mercredi, vendredi de 15 h à 18 h et samedi de 10 h à 12 h.

► Les amis de la cuisine provençale

vous présentent le calendrier des journées d’initiation à la cuisine provençale pour le mois de juin

- mardi 2 juin
- vendredi 5 juin
- lundi 8 juin
- mardi 9 juin
- mercredi 10 juin
- mercredi 17 juin
- samedi 20 juin
- mercredi 24 juin

Voici quelques recettes programmées :

La lapin du mazet, le cop à l’olivade, le mescladis de poulpe, les beignets de cebettes, la croustade aux cerises, le foie à la meissouniero et les poires au vin

Vous trouverez le programme complet sur : <http://monsie.wanadoo.fr/cuisineprovencale>
les inscriptions (au moins 4 jours avant chaque journée) sont reçues par Téléphone au : 04 94 69 33 57 ou au 04 94 77 63 54 ou par internet à : astrid.monet@orange.fr

Les frais de participation au stage sont de 18 € par personne et par journée (déjeuner compris).
Début des cours à 9h.

Apportez votre tablier.

► La Roque Se Raconte

Notre livre sur l’histoire de la Roque avance .

Le 14 juin , jour “du patrimoine de pays”, nous exposerons nos recherches et photos sur la tour d’horloge et son campanile. Nous espérons aussi vous présenter un livret sur ce même sujet.

Nous poursuivons nos recherches aux archives sur **la dernière grande épidémie de peste** qui a touché le village. Ce “mal contagieux” comme on le nommait alors a fait un ravage dans le pays.

Nous avons retrouvé le nom des 190 roquiers (les victimes “officielles”) qui ont succombé entre le 5 août 1721 et le 6 mai 1722 ... mais il y en a eu d’autres ...

Des familles entières ont été décimées (il a fallu faire appel à la main d’œuvre italienne pour les vendanges, certains sont morts, d’autres sont restés)

Rappelons-nous :

- **1707** : les troupes austro-sardes brûlent la moitié du village,
- **1709** : hiver très froid : plus d’un mètre de neige
(3 pieds et 5 pouces 1 pied = 12 pouces = 32 cm)
- **1721** : la peste ...

Nos réunions ont lieu le 2^e lundi du mois à 14h30 salle St Sébastien, nous vous y attendons !

L’équipe de la RSR

► Sophrologie et communication du Val d’Issole

Les séances ont lieu le mardi après-midi tous les quinze jours de 14h à 15h et de 20h à 21h (salle du Moulin à Huile pour l’instant).

Pour tous renseignements :
Marie-Claude Galléty - Sophrologue
Tél. : 04 94 72 42 10 et 06 87 23 69 44

► Don du sang

Mardi 16 juin

Salle René Autran de 8h à 13h

► Stage photo

L’association SEPIA, vous propose des stages de photographie argentique, pour tous renseignements connectez-vous sur le site : lucverney.jimdo.com



Comité Communal des Feux de Forêts

Règlementation de l'emploi du feu, période du 1^{er} juin au 30 septembre

► **Interdit** : D'incinérer des végétaux coupés ou de petits végétaux sur pied.

D'allumer des feux de cuisson et d'écobuage.

De fumer à l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, garrigues ainsi que sur les voies qui les traversent.

De jeter le mégot de sa cigarette par la portière ou fenêtre de sa voiture.

► **Téléphone pompiers : 18 ou 112**

Vous avez dit "Développement Durable" ?

"Développement Durable" n'est pas le nouveau nom à la mode pour parler d'écologie, c'est un concept qui dépasse la seule sauvegarde de l'environnement : il s'agit d'en finir avec de mauvaises habitudes qui nous permettent de profiter de tout à l'excès sans se soucier des autres et des générations futures. Son but est que chacun puisse bien vivre aujourd'hui et demain, en tenant compte des aspects écologiques, sociaux et économiques. Il est synonyme de progrès car il implique innovations et nouvelles technologies pour mettre en œuvre d'autres pratiques qui sont créatrices d'emplois.

La municipalité a engagé La Roquebrussanne sur le chemin du Développement Durable par une réflexion globale et des actions concrètes visant à diminuer notre empreinte écologique :

- réduire les consommations énergétiques de la commune et économiser les ressources ;
- mettre en œuvre une politique d'amélioration thermique des maisons anciennes et favoriser l'éco-construction en HQE (Haute Qualité Environnementale) pour les nouvelles constructions ;
- étudier l'implantation de sources d'énergies renouvelables (éoliennes, photovoltaïques, chaudière bois,...) ;
- protéger nos terres agricoles, favoriser une agriculture économiquement viable respectueuse de l'environnement et privilégier la distribution en circuits courts ;
- préserver nos ressources en eau, notamment par une recherche et un traitement systématique des fuites ;
- engager une étude pour une gestion durable de notre forêt ;
- favoriser, avec l'aide du SIVED, le tri sélectif et la valorisation de nos déchets.

La diminution de notre empreinte écologique est l'affaire de tous, au quotidien, nous nous devons de réussir ce pari.



► L'été arrive !

Il est grand temps de penser au débroussaillage !

Pour votre sécurité et celle de nous tous, il vous appartient de débroussailler vos parcelles boisées. La municipalité se charge du bord des chemins communaux mais c'est à vous d'élaguer les branches qui dépassent de votre propriété à l'aplomb de la route, sur une hauteur de 4 m de sorte à ce que les véhicules de protection incendie puissent passer.

En ce qui concerne l'eau, la nature a été généreuse ces derniers mois, mais ce n'est pas une raison pour la gaspiller, c'est toujours une ressource précieuse.

Il faut aussi penser à nettoyer et curer les ruisseaux qui se sont remis à couler abondamment ces temps-ci.

Les beaux jours revenants, les barbecues seront de mise ! Une vigilance toute particulière vous est demandée quant à l'emploi du feu, les consignes de sécurité sont disponibles en Mairie, auprès du CCFF et sur notre site internet.

Lionel BROQUIER
Adjoint à l'Environnement





► L'Étoile Sportive du Val d'Issole en pôle

Il n'aura fallu que deux ans au club cantonal de l'ESVI pour devenir le premier club de football du canton en nombre de licenciés. Le dynamisme des bénévoles, des parents et adhérents mais aussi le soutien actif des mairies de la Roquebrussane et de Néoules ont contribué grandement à l'essor du club. Le comité directeur associe chacun à cette réussite et vous remercie de votre confiance.

L'ESVI en chiffres

Effectif total au 01 Janvier 2009 : 223 licenciés (joueurs+éducateurs)

Bureau : 6 personnes

Comité directeur : 18 personnes

Encadrement : 16 éducateurs et 9 dirigeants

Vétérans : 27 joueurs Seniors : 49 joueurs

18 ans : 23 joueurs 13 ans : 20 joueurs

Benjamins : 21 joueurs École de foot : 77 joueurs

Perspectives

Si, dans un premier temps, la mise en route des séances hebdomadaires d'entraînement et la participation aux championnats peuvent nous satisfaire, nous souhaitons nous projeter d'emblée vers d'autres actions à créer. Dans un proche avenir, nous imaginons :

- La formation de jeunes footballeurs du club ou de personnes intéressées (futurs éducateurs, arbitres....) à l'animation des séances.
- L'apport d'information aux jeunes joueurs : diététique, planche d'étirements, lutte contre le dopage, hygiène, récupération, lois du football.....

- En fonction des catégories, la mise en place de tests athlétiques et techniques au bénéfice des participants.
- L'organisation de stages de football ouverts à tous les enfants.

Des nouvelles de l'école de foot

L'école de foot compte, à ce jour 77 "minots". Essentiellement constitué de Néoulais et de Roquiers, le groupe est reparti dans les catégories bourgeons, débutants et poussins.

L'encadrement est assuré par douze bénévoles dont huit sont titulaires des diplômes d'éducateur fédéral niveau I et II de la FFF.

Tous les mercredi tout ce petit monde se retrouve

sur la pelouse du stade Ribière à Néoules et multiplie les dribbles, passes, tirs et buts, dans une ambiance ludique mais studieuse.

L'ESVI, cohérent avec sa politique d'utiliser en compétition un maximum de joueurs du cru formés aux valeurs de fair-play, sportivité et solidarité chères au club, fonde beaucoup d'espoir dans cette école de football.

La capacité d'accueil sera améliorée dès la saison prochaine avec l'ouverture d'un "club house" de 70m carré qui permettra d'accueillir les enfants et leurs parents même par mauvais temps.

Contact : 06 67 48 25 23 <http://etoilesvi.com>



► Rugby club Val d'Issole

Un grand bravo à l'équipe senior

À la suite du Pyanet à Hyères, le R.C.V.I. remporte pour la deuxième fois le Challenge Arnaud face au R.C. Grimaud, et termine invaincue dans cette compétition organisée par le Comité Côte d'Azur de rugby.

En championnat l'équipe accède à la promotion d'honneur 2^e série en terminant à la 1^{re} place et en ayant concédé qu'une seule défaite. Elle est qualifiée pour les phases finales du championnat de France qui débiteront le 17 Mai prochain, avec pour objectif de ramener le bouclier dans le Canton.

Les Féminines continuent d'obtenir de très bons résultats et sont toujours en course pour une qualification en championnat de France.

L'école de rugby elle aussi se comporte fort bien et obtient de très bons résultats dans toutes les catégories.

Le 4 Avril dernier s'est déroulé avec beaucoup de succès le "Challenge Cyril Prudent" réservé au moins de 15 ans regroupant 14 équipes.

L'équipe de Val d'Issole s'est fort bien comportée et termine 4^e après avoir perdu en demi-finale à la dernière seconde.

Monsieur André Guiol, Conseiller Général, Monsieur Lionel Mazzochi 1^{er} Adjoint au Maire de Garéoult, la sœur de notre regretté Cyril Prudent et le Président Fernand Sécher, ont remis une coupe à tous les participants. Le Challenge a été remporté par l'équipe de Draguignan qui le remettra en jeu l'année prochaine.

Le 17 Mai 2009 aura lieu à Garéoult le challenge "Arnaud Blanchard", réservé aux moins de 7, 9, 11, 13 ans qui regroupera environ 450 enfants.

Un grand bravo à tous les dirigeants, entraîneurs, éducateurs pour l'excellent travail effectué, malgré des conditions difficiles.



➤ Tennis Club de La Roquebrussanne

Quelques nouvelles du Club de Tennis :

C'est avec surprise que nous avons appris le départ de notre professeur Grégory Poignand. Il a pu être remplacé immédiatement par Guy Domainge, formateur des Breveté d'État et conseiller sportif au Comité de Tennis du Var. Il assure avec brio tous les cours prévus jusqu'à la fin de la saison sportive. Tous les élèves, petits et grands l'en remercient !

Le Club de Néoules recherchant une nouvelle dynamique et le Club de la Roque voulant pérenniser l'emploi du professeur, ont étudié ensemble le rapprochement des deux clubs. Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 18 avril dernier, le "club à sections" (qui semble être la solution la plus adaptée) a été proposé aux adhérents de la Roque et a été voté à l'unanimité. Le nouveau club sera affilié à la Fédération Française de Tennis et aura en charge toute la partie sportive (école de tennis et compétition). Chaque section (La Roque et Néoules) gardera la partie animation et le lien avec sa commune. Nous attendons maintenant la réponse de Néoules...

Christophe Couché a cette année encore réussi à nous concocter une superbe journée aux Masters Séries de Monte Carlo. Nous avons eu la chance de voir Monfils, Nadal, Murray et Djokovitch (en entraînement). Nous avons vu jouer Kiefer, Beck, Kunitsyn, Ljubicic, Vliegen, Chela... Et nous avons applaudi la Victoire du français Marc Gicquel.

MERCI encore Christophe !!!

➤ Encore des titres nationaux pour la lutte !

La Région PACA a le vent en poupe. Aux Championnats Inter Régions lutte libre Jeunes, Zone Sud-Est, elle vient, pour la première fois, de devancer Rhône-Alpes et surtout La Bourgogne, pourtant spécialiste de ce style ! Le Comité d'Animation Roquier, quant à lui, vient de faire une entrée remarquée en lutte Sambo.

➤ Coupe Gaspard de Besse.

Cette compétition, organisée par le CAR-Lutte au village de Besse sur Issole, le 15 février dernier, a rassemblé plus de 130 jeunes lutteurs venus de toute la Région PACA. Les Roquiers ont défendu de leur mieux les couleurs de leur village.

➤ Championnat de France de sambo combat.

Variante du sambo sportif, avec en plus des frappes autorisées, ce championnat de France s'est disputé à CLAYE SOUILLY, en Ile de France.

- 5 seniors du CAR avaient été qualifiés et se sont déplacés dans la tenue offerte par SPORT 2000 de St Maximin, qui croyait, dur comme fer en l'équipe Roquière. Etait ce un heureux présage ? Toujours est-il que les résultats ont été tout à fait remarquables !

- En Excellence, Jean-Marc DELLAJUTO est couronné Champion de France des 68 kg et qualifié pour les Championnats d'Europe, à Milan. Jean-François ANGELINI termine Vice Champion des 100 Kg et accompagnera son copain de club en tant que remplaçant dans cette catégorie de poids. Jean-Christophe ANGELINI et Mickael VALDERRAMA se classent tous deux 5 me, respectivement en 90 kg et 74 kg. Quant à Jean-Luc ANGELINI qui s'était présenté en Honneur, il est champion de France des 100 kg dans ce championnat. Merci à Sport 2000 !

Les plus jeunes, Benjamins et Poussins C seront, quant à eux, aux championnats Inter Régions à La Clayette, en Bourgogne, le 17 mai.

En l'absence de Grégory c'est Vérane qui assure cette année le stage gratuit des vacances de Pâques.

Malgré la pluie, qui a retardé le début, elle a fait découvrir le plaisir du tennis à une quarantaine de petits roquiers.

Le groupe des plus petits !!!

Le club organise son 4^e tournoi OPEN FFT 4^e série du 31 mai au 14 juin. N'hésitez pas à venir découvrir et encourager nos compétiteurs.

Notre traditionnelle fête du Club clôturera l'année sportive.

*À la prochaine...
Les deux Christelles.*



➤ Championnat de France sambo sportif.

Après avoir enlevé quatre titres régionaux en lutte sambo, les Roquiers ont tout d'abord participé au championnat de France de sambo sportif à Toulouse, les 7 et 8 février. Jean-Marc ANGELINI, y a obtenu une place sur le podium, terminant 3me de la catégorie des 90 kg. Quant à son frère Jean-Luc, parvenu en demi-finale des 100 kg, il a été victime d'une décision d'arbitrage contestée. Donné vainqueur par l'arbitre (12 points à 0), celui-ci n'a pas été suivi par les deux autres membres du corps d'arbitrage. Blessé, tout de suite après, (Arcade sourcilière ouverte) il n'a plus été à même de défendre ses chances et a dû abandonner, ne se classant que 5me. Seule consolation pour Jean-Luc, le Directeur Technique National de sambo lui a bien confirmé que, pour lui, il avait, effectivement match gagné !



➔ Que dois-je payer ?

• Montant du dépôt de garantie.

Le dépôt de garantie à verser par le locataire pour une location vide de meuble doit correspondre à 1 mois de loyer hors charge depuis la publication de la loi sur le pouvoir d'achat du 08/02/2008.

Pour une location meublée à l'année, ce montant reste libre est peut encore correspondre à 2 mois de loyer.

• Mon loyer peut-il augmenter chaque année?

En cours de bail, pour une location vide régie par la loi du 06/07/1989, le loyer peut être augmenté chaque année à la date convenue au contrat ou, à défaut, au terme de chaque année du contrat et à la condition que cela soit prévu dans le bail.

Depuis le 01/01/2006, l'augmentation ne peut être supérieure à la variation de l'indice de référence des loyers publié par l'INSEE.

L'indice à prendre en compte est celui du trimestre noté au contrat, ou, à défaut, l'indice qui avait été publié à la date de signature du bail.

2009 - Du neuf pour vos impôts.

• Loi Scellier : une nouvelle déduction d'impôt.

À compter du 1^{er} janvier 2009 et jusqu'au 31 décembre 2012, vous pouvez bénéficier d'un nouvel avantage fiscal si vous achetez un logement neuf pour le mettre en location. Vous devez louer le bien pendant 9 ans au titre de la résidence principale du locataire. Le nouvel avantage prend la forme d'une réduction d'impôt égale à 25% du prix de votre investissement.

À titre d'exemple : pour un investissement de 200 000 euros, la réduction d'impôt atteint 50 000 euros sur 9 ans, soit 5 500 euros par an à déduire de votre impôt.

À noter : il ne s'agit pas d'un crédit d'impôt. Ainsi, si une année le montant de votre impôt est inférieur au montant de la réduction d'impôt, le solde est reporté sur le montant de votre impôt des 6 années suivantes.

Pour le même logement, le contribuable peut cumuler cette réduction d'impôt avec la déduction de 30% prévu dans le cadre du régime "Borloo", sous réserve de respecter les conditions propres à ces deux avantages.

Attention : la réduction d'impôt est limitée à un seul logement par an et les investissements en zone C sont exclus.

Pour en savoir plus : ADIL83 Centre de Toulon,

Immeuble "Le Galaxie" B - Le Mourillon

504, Avenue de Lattre de Tassigny

83000 TOULON

Tél. : 0825 77 88 77

Site : www.adil83.org

Courriel : adil@adil83.org

ADIL 83 Antenne de Draguignan

Maison de l'habitat

90, Avenue Jean Boyer

83007 DRAGUIGNAN cedex T

Tél. : 04 98 10 53 63

Courriel : draguignan@adil83.org



➔ Aide et services à domicile

L'association créée en 1989 à l'initiative des municipalités des cantons de la Roquebrussanne et du Beausset est le reflet de la volonté et de l'intérêt portés par ces communes au bien être des personnes âgées, malades ou handicapées.

L'association est soucieuse de la qualité de ses services. Elle travaille en étroite collaboration avec les C.C.A.S.

Le siège de l'association est situé à Méounes, des permanences sont tenues dans chaque mairie partenaire, à savoir : Méounes, Rocbaron, La Roquebrussanne, Garéoult, Néoules, Mazaugues, Saint Anastasie, Forcalqueiret, La Cadière, Evenos, Le Beausset, Signes.

L'association est agréée qualité, ce qui lui permet d'intervenir auprès de personnes bénéficiaires de l'aide personnalisée à l'autonomie (A.P.A).

Les services de l'association donne droit à une réduction d'impôt.

Vous pouvez rencontrer M^{me} GARCIA le 3^e jeudi de chaque mois en mairie de La Roquebrussanne de 9 h à 12 h, sinon vous pouvez nous joindre au 04 94 33 97 51 du lundi au vendredi.

➔ Services à la personne

La Roquebrussanne accueillera mi juin une nouvelle société :

Var Partenaire Services – V.P.S., qui vous proposera un éventail de services à la personne (Surveillance-maintenance de votre domicile, petits bricolage, petits travaux de jardinage, garde et accompagnement d'enfants et assistance administrative) en vous faisant bénéficier d'un crédit d'impôt de 50% grâce à son agrément.

Pour tous renseignements veuillez téléphoner au 06 26 07 06 86 ou par mail à v.p.s@neuf.fr

➔ Précipitations relevées à la Roque

(en millimètres)

	Janvier	février	mars
2005	5	3	42
2006	201	60	15
2007	21	37	45
2008	167	45	27
2009	113	108	77

Relevés effectués dans le village par un roquier qui souhaite rester anonyme



► Été 2009 - ODEL VAR• Des vacances pour les 4 a 17 ans

Séjours de Vacances

- Stages sportifs
- Stages culturels
- Séjours linguistiques

Le catalogue du l'Odélvar est a votre disposition en Mairie, pour les réservations voir : - en ligne sur notre site : www.odelvar.fr

- par téléphone au 04 94 925 985

- en Mairie au 04 94 37 00 90

► Le centre aère (géré par la FOL)

Accueillera à l'école marternelle les enfants de 3 à 13 ans, du 6 juillet au 22 août 2009. Renseignements et inscriptions en Mairie.

► Chevalier de l'ordre national du mérite

Le samedi 16 mai 2009, Madame Christine Barraud, Sous directeur de la défense à la retraite remettait à Madame Monique Caulet, ancien Maire de la Roquebrussanne, l'insigne de chevalier de l'ordre national du mérite.



► Galas de fin d'année

Samedi 13 juin

Gala de fin d'année de l'association Vitalité rythme, Salle René Autran.

Dimanche 14 juin

Gala de fin d'année de l'école de musique, Salle René Autran

Entre nous

► État civil

Le "Pichoun Roquier" ne peut annoncer que des événements transcrits sur les registres d'État civil ou sur demande expresse des familles.

Ils sont nés

- | | |
|---------------|-------------------------|
| Le 15 janvier | Diégo Alejandro ROUAULT |
| Le 22 janvier | Elie FRIANG |
| Le 26 janvier | Ylan CHOUIAH |
| Le 29 janvier | Manon BLANJOUE |
| Le 3 mars | Louis DUBOIS |
| Le 27 mars | Mathéo DESSENDIER |

Ils se sont mariés

- | | |
|------------|--------------------------------|
| Le 21 mars | Valérie KAPP et Bernard MARTIN |
|------------|--------------------------------|

Ils nous ont quittés

- | | |
|---------------|-------------------------------------|
| Le 06 janvier | Augusta GOEAU née COGNASSE |
| Le 24 janvier | Pierre DUTOIT |
| Le 29 janvier | Gabril BAUDE née LERDA |
| Le 30 janvier | Marcel CAPORALI |
| Le 31 janvier | René HAHN |
| Le 01 février | Antoinette SIMON |
| Le 02 février | Andrée ARNETTE née PARISSE |
| Le 13 février | Josiane GERARD née BEZIAT-MACHEFAUX |
| Le 18 mars | Sylviane CAMENSULI née TRIAY |
| Le 24 mars | Germaine RAUBY née LENOBLE |



"Lou Pichoun Roquier"

Revue municipale d'informations

Directeur de la publication :

Monsieur le Maire

Rédacteur en chef :

Sylvie PERRIN

Conception et réalisation technique :

Studio CARGO

La Roquebrussanne

Dépôt légal en cours

Tirage : 1000 exemplaires

Les articles et photos des associations sont rédigés et utilisés sous leur seule responsabilité.

Les élus, les membres des associations et de la rédaction du Pichoun Roquier, présentent leurs sincères condoléances aux familles et à leurs proches.



Ça s'est passé à La Roquebrussanne



Fête du 1^{er} Mai



Fête du 1^{er} Mai



Commémoration du 8 Mai 1945



Carnaval de Février



Pique-nique plateau d'Agnis avec les bénévoles de "L'AI DEI COUALO"



Théâtre avec "Les balladeurs de Sollès-Toucas"